

**Stratégie paysagère et urbaine**

Le parti qui soutient la présente disposition consiste à créer des gisements nouveaux entre la ville de Genève et son lac. En rehaussant les rives du lac de manières complètement différentes, nous avons voulu faire ressortir les qualités fondatrices de ce lieu exceptionnel qui est la rade, en créant 3 entités fortes et distinctes avec des limites claires entre l'eau, et la terre afin de mettre davantage en valeur une diversité d'expression de son paysage unique, du lac et de la ville.



**Vivre le lac**

Les rives du lac sont actuellement bordées par un mur continu. L'accès immédiat de la population à l'eau et le contact physique au lac sont donc restreints, bien que cette situation de proximité recèle un grand potentiel. Genève doit donc à nouveau s'approcher de l'eau, se réapproprier ses rives et offrir à la population de nouvelles possibilités de vivre son lac.

**Apport de nouvelles identités**

Dans la **petite Rade** (des Bains des Pâquis au Jardin Anglais), Genève montre un visage incontestablement urbain. Les **quais historiques** méritent donc une distance généreuse par rapport au lac. Nous optons ainsi pour une expression des rives qui s'inscrit davantage vers une image classique. Nous réduisons de manière drastique les nombreuses activités

accumulées de façon désordonnée au cours de ces dernières années et redonnons force aux espaces historiques. Le long du **Quai du Mont Blanc**, nous élargissons la promenade. Le long du **Quai Gustave-Ador**, nous mettons à nouveau en évidence les qualités existantes, dont les anciens murs et les candélabres. Les espaces longitudinaux sont disposés pour favoriser l'accès à une mobilité douce, et pour l'incitation à la promenade au bord de l'eau. Les sols seront remplacés et unifiés par une pierre naturelle. L'occupation du sol fait la part belle aux espaces arborés, concis et parés de nombreux arbres. Les quais du Mont-Blanc-Gustave-Ador sont revêtus par de larges allées d'arbres. Ainsi la petite Rade retrouvera ses quais à caractère historique dans l'esprit d'un **esplanade au bord de l'eau**.

En **rive droite**, il est proposé l'implantation d'activités de loisirs destinées aux habitants des quartiers avoisinants. L'espace de promenade le long de cette rive sera sensiblement élargi de façon à créer un nouveau parc sportif dans lequel on trouvera aussi bien des activités de baller, que des activités aquatiques et de détente. Notamment le Jardin à Willem et le nouveau Café Bellevue, la place champêtre à proximité des Bains des Pâquis. En amont, en direction de la Petite du Lac, la reconquête des rives en un paysage fait d'îlots et d'un nouvel espace pour la flore et le monde animal d'une grande qualité environnementale et biologique offrira la sensation d'évoluer dans un réel espace de liberté. Toutefois une partie de cet espace ne sera pas accessible au public et la nature sera ici protégée. Par contre, un parcours ludique, avec une structure en bois, depuis la rive sportive offrira à la promenade et la déambulation. En

outre, deux endroits spécifiques proposeront des lieux de baignades : l'un sur l'eau (Bains de la Liberté) et l'autre par la création d'une plage dans l'eau. Ainsi, humains et animaux pourront se côtoyer dans un lieu joyeux de convivialité et de contemplation **dans l'eau**, un réel havre de **liberté**. La **rive sportive** relie le nouveau paysage insulaire au travers de nombreuses activités ludiques. La Place des Fortisses renforcera le sentiment de proximité immédiate du lac, et devra tout naturellement guider la population vers lui, marquant ainsi une identité forte à ce nouveau lieu. À la hauteur du monument Burinard, un ariel COI sera préservé. En **rive gauche**, la Ville sur l'eau s'inscrit en quelque sorte le relief du quartier des Eaux-Vives sur le lac. Pour le sublimer, des jetées de longueurs variables mettront le jet d'eau en

perspective, de manière organisée le long du Quai Gustave-Ador, et en décalage avec les rues émergentes du quartier. Ces jetées permettront d'accueillir des amarrages de bateaux ainsi que les débarcadères de la COI, de Swabod et des Mouettes Genevoises dans l'angle du Jardin Anglais, ainsi que des activités de loisirs temporaires, telles qu'une plateforme culturelle, un open air, des concerts ou des manifestations commerciales par exemple. L'expérience de se promener le long du Quai Gustave-Ador et de se déplacer perpendiculairement à sur le lac deviendra alors une démarche facile. Pour valoriser, à son tour, le jet d'eau, le **la Ville sur l'eau** offrira de multiples possibilités d'activités de ce côté de la Ville. Elle permettra d'établir une identité forte entre le jardin anglais et la nouvelle plage des Eaux Vives.











Jardin Anglais (1:250)



la ville sur l'eau/quai historique (Quai Gustave-Ador) (1:250)



quai historique (Quai Gustave-Ador) (1:250)



la ville sur l'eau/quai Gustave-Ador



quai historique la ville sur l'eau

